

**ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER
MONTANTS DES AMENDES ET DROITS
Edition Octobre 2014
Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015**

SOMMAIRE

TARIFS LICENCES ET CLUBS

TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INDEMNITES D'ARBITRAGE

SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

AUTRES AMENDES ET DROITS

FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

SECTEUR BEACH – AMENDES

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

TARIFS LICENCES ET CLUBS

COMPETITION VOLLEY-BAL	MONTANT
Seniors	39 €
M20 M17	37 €
M15 M13	21 €
M11 M9	21 €
M7 Baby Volley	10 €
COMPETITION BEACH VOLLEY	
Senior	39 €
M20 M17	37 €
M15 M13	21 €
M11 M9	21 €
M7 Baby Volley	10 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL au sein d'un regroupement de GSA (UGS, Bassin Zénith, etc ...) ou dans un club exclusivement Beach volley	5 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent	100% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée
AUTRES LICENCES	
Licence Pro, mutation comprise (sous réserve convention LNV)	270 €
Compet'Lib (Détente, Découverte)	23 €
Dirigeant – Encadrement	27 €
Événementielle – Initiation	0 €
Pass bénévole	0 €
CLUBS	
Réaffiliation GSA Fédéraux	250 €
Réaffiliation GSA Régionaux	170 €
Réaffiliation autres clubs	70 €
1 ^{ère} Réaffiliation année suivant création	-50%
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS	
Mutation Nationale (sauf Baby à Cadets = 0)	110 €
Mutation Régionale	60 €
Double surclassement	20 €
Triple surclassement	60 €

OPTION OPEN : dans le cadre des bassins de pratique, l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

OPTION PES : Dans le cadre du PES, l'option PES est facturée 50€ par licence

CLUBS JEUNES

Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.

AIDE A LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

(*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce "Pass événementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en-dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass événementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

COMPETITION VOLLEY-BALL	MONTANT OUTRE-MER
Senior	13€
M20 M17	13€
M15 M13	7€
M11 M9	7€
M7 Baby Volley	7€
COMPETITION BEACH VOLLEY	
Senior	10€
M20 M17	10€
M15 M13	7€
M11 M9	7€
M7 Baby Volley	7€
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent	50% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée
AUTRES LICENCES	
Compét' Lib (Détente, Découverte)	8€
Dirigeant – Encadrement	8€
Événementielle – Initiation	GRATUIT (*)
Pass bénévole	0 €
CLUBS	
Réaffiliation GSA Régionaux	13€
1 ^{ère} Réaffiliation année suivant création	-50%
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS	
Mutation Régionale	20€
Double surclassement	8,5€
Triple surclassement	17€

OPTION OPEN : dans le cadre des bassins de pratique, l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

DOM (Guadeloupe – Martinique – Guyane – La Réunion – Mayotte)

Assurance FFVB : Guadeloupe/Martinique/Guyane/Mayotte

Sans assurance FFVB : La Réunion

TOM (Nouvelle Calédonie – Wallis et Futuna – St Pierre et Miquelon – Les Iles du Nord)

Assurance FFVB : Wallis et Futuna / Iles du Nord

Sans assurance FFVB : Nouvelle Calédonie / St Pierre et Miquelon

CLUBS JEUNES

L'Affiliation et la réaffiliation du « Club Jeunes » sont offertes. Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

AIDE A LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

(*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce « Pass événementiel » permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en-dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du « Pass événementiel », de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INTITULES	MONTANTS
CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE	6 100 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N2M/N2F	4 200 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N3M/N3F	3 200 €
COUPES DE FRANCE	60 €
TOURNOIS BEACH SERIE 1 SERIE 2 SERIE 3	0 €
TOURNOIS BEACH EXHIBITION (droits par tableau) National International	3 600 € 3 500 €
TOURNOIS BEACH INTERNATIONAL (droits par tableau) Satellite Masters	0 € 0 €
World Tour : selon conditions convention FFVB	

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F	33,00 €	33,00 €	10 €
NAT 2 M&F	29,00 €	29,00 €	10 €
NAT 3 M&F	26,00 €	26,00 €	10 €
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine Arbitre de réserve (match international) – Championnat de France	150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue (réglée par la FFVB)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche après 17h00	90 € (réglée par la FFVB)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	plafonnés à 70 € sur Paris plafonnés à 60 € en Province		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 ^{ème} match. Conditions de distance inchangées		
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes	Besoin : 2 arbitres		Marqueur
M20, M17, M15	21 € par équipe et par arbitre		10 €
M13 (un seul arbitre par tournoi)	21 € par équipe		10 €
COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes	Besoin : 2 arbitres		
M20, M17, M15	4 arbitres : 63 € par équipe 3 arbitres : 48 € par équipe 2 arbitres : 32 € par équipe		15 €
M13 (deux arbitres par tournoi)	32 € par équipe et par arbitre		15 €
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors LNV/FFVB	Voir cahier des charges en vigueur		
Matches internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Matches internationaux Tournoi de France	75 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : 150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue		
Matches amicaux internationaux	50 € + frais de déplacement		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres (extérieurs à la Ligue) devront contacter Les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km (si autorisation préalable de la CCA)		
Juges de lignes (rencontres internationales ou phases finales)	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales ou phases finales)	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	50 €/jour + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	75 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence		

SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL Indemnité kilométrique Aller/Retour	0,30€/km
REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY	Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.40 €/Km Accord CCA nécessaire Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement <300 Km Si >300 Km : prise en charge par la CCA (train/avion)

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

INTITULES	CATEGORIE		MONTANT
CALENDRIER Demande de modification de calendrier	SENIORS	Modification de salle	20 €
		Modification même week-end	80 €
		Changement de week-end	200 €
	JEUNES		30 €
Retard de mise en place du matériel ½ heure avant la rencontre	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)		80 € 40 €
Non-présentation de ballons réglementaires	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)		70 € 35 €
Non présentation de plaquettes	ELITE N2 N3		20 €
Absence de 3 ballons et de 3 ramasseurs de balles	ELITE M&F		40 €
Licences non présentées (toutes compétitions) Date de saisie Internet + 15 jours	JUSQU'AU 15 OCTOBRE (Tolérance possible) AU-DELA DU 15 OCTOBRE (plus de tolérance)		8 € 8 €
Feuille de composition d'équipe non présentée Date de saisie Internet + 15 jours	TOUTES COMPETITIONS		10 €
Résultat non communiqué sur Internet Samedi avant 00h00 (minuit) pour les compétitions se déroulant le Samedi Dimanche avant 22h00 pour les compétitions se déroulant le Dimanche	TOUTES COMPETITIONS		30 €
Feuille de match en retard Postée après le lundi qui suit la rencontre Postée après le lundi de la 2ème semaine	TOUTES COMPETITIONS		30 € 50 €

SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Lors des deux dernières journées	PENALITE FORFAIT Lors des finales nationales	FORFAIT GENERAL
ELITE	400 €	800 €	1 600 €	/	4 000 €
NATIONALE 2	300 €	600 €	1 200 €	2 000 €	3 000 €
NATIONALE 3	200 €	400 €	800 €	1 500 €	2 500 €

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement Sans annulation du tournoi	FORFAIT
Coupe de France Jeunes (cf règlement spécifique Coupe de France Jeunes)	100 €	150 €	150 € à la FFVB + 1 €/Km aller aux équipes qui se sont déplacées, par le club ayant fait forfait	400 €

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

AUTRES AMENDES ET DROITS

CCSR	
Litige signature club vis-à-vis de son licencié	De 150 € à 500 €
Frais de dossier administratif de joueur étranger	600 €
Droit d'annulation de licence	50 €
CCA	
Absence d'arbitre non justifiée	50 €
Défaillance de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	1500 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	400 €
Demande de récusation	200 €
Absence de marqueur	20 €
Feuille de match mal tenue	25 €
CCEE	
Entraîneur sans licence et/ou avec mauvais type de licence et/ou pas de nom d'entraîneur sur feuille de match et/ou autorisation d'entraîner refusée	200 €
Entraîneur sans licence et/ou avec mauvais type de licence ou/et pas de nom d'entraîneur sur feuille de match ou/et autorisation d'entraîner refusée :	200 €
Entraîneur N3 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	40 €
Entraîneur N2 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	80 €
Entraîneur ELITE non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	160 €
Entraîneur LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	400 €
Entraîneur Adjoint LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Autorisation d'entraîner refusée)	200 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner division nationale	150 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner et/ou hors délais clubs LNV	400 €
CCS	
Non-conformité de présence de joueurs issus de la formation locale en référence au RGEN	500 €/joueur(se)/match
Droit de réclamation Commission Centrale	250 €
Frais de dossier d'un appel en Commission Fédérale d'Appel	400 €
REGLEMENTATION DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)	
Absence d'équipe réserve ou forfait général de cette équipe	Ligue A, B, F : 4000 € ELITE : 4000 € N2 : 3000 € N3 : 2500 €
Absence de participation en Coupe de France Jeunes ou forfait au cours des trois premières journées	400 €
Nombre de licenciés au 31 janvier de la saison en cours	100 €/licences manquantes
Nombre d'unité de formation et équipe en 6x6	400 €/ ½ UF manquantes
Aucune équipe 6x6 engagée dans les championnats de la saison en cours	400 €/équipe manquante
DNACG	
Litige concernant le RG DNACG (CACCF)	De 400 € à 4000 €

FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	MONTANT	REMARQUES
Impression licence par FFVB	-	-
Fiche de rotation	0.48 €	Tarifs hors frais postaux
Feuille de match	0.95 €	Tarifs hors frais postaux
Carte d'entraîneur/animateur	0.77 €	Tarifs hors frais postaux
Agent de joueurs – frais d'inscription à l'examen	324 €	
Agent de joueurs – Licence d'agent	541 €	

ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

SECTEUR BEACH – AMENDES

Retrait d'un tournoi (indemnité)	MONTANT
Au minimum 10 jours avant le tournoi sans remplacement ni excuse valable	20 €
National : moins de 10 jours sans excuse valable**	65 €
Régional : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Départemental : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Jeunes : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Changement de joueur : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
** Les frais d'inscription restent dus à l'organisateur	
Absence non excusée à un tournoi	
Finale de championnat de France et tournoi de série 1	260 €
Régional série 2	65 €
Départemental	50 €
Jeunes	20 €
Tenue non conforme	50 €
Championnat de France	
Absence d'une équipe pour le tableau principal	250 €
Absence à la réunion technique pour le tableau principal (par équipe)	130 €
Absence à la réunion technique des qualifications (par équipe)	100 €
Absence à la cérémonie des résultats sans excuse valable d'une des trois équipes les mieux classées	325 €
Organisateur : Annonce tardive des résultats (heure limite : 12h00 le lendemain de la fin du tournoi)	65 €
Organisateur de tournoi	
Amendes pour non respect du cahier des charges	2500 €
Défaut ou non respect candidature/organisation générale	300 €
Défaut ou non respect gestion sportive	500 €
Défaut ou non respect accueil	500 €
Défaut ou non respect marketing et communication	300 €

SANCTIONS TERRAINS			
ABUS SUR EQUIPEMENT	SANS CONSEQUENCE	MATCH RETARDE	
		TERRAIN CENTRAL	TERRAIN ANNEXE
Abus sur ballons, bancs et tenue des joueurs	50 €	100 €	150 €
Abus sur filet, lignes, podium, panneaux et autres abus similaires en nature	50 €	150€	200 €
ABUS SUR PERSONNE			
Abus verbal sur Officiels et Arbitres menant à		Pénalité 200 € 100 €	Expulsion 300 € 200 €
Abus non verbal menant à	Pénalité Terrain Annexe 100 € Terrain Principal 200 €	Expulsion Terrain Annexe 200 € Terrain Principal 300 €	Disqualification Terrain Annexe 300 € Terrain Principal 500 €